AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-4-81684900

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"

(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

MAISON DE L'AGRICULTURE BAT 5 PLACE CHAPTAL

34076 MONTPELLIER CEDEX TEL 92.41.42

ABONNEMENT ANNUEL 70 F.

Régisseur de recettes de la D.D.A

C.C.P. Montpellier 5238-57

N° 6 - 7 Avril 1981

VIGNE

EXCORIOSE :

Cette maladie est en recrudescence dans de nombreuses situations et sur différents cépages.

Les printemps humides favorisent les attaques du champignon. Aussi conseillons-nous, en particulier dans les vignes menacées par cette maladie, et où les traitements à l'arsenite de soude (fondamental) n'ont pu être effectués, de réaliser au moins une application au stade D (pointe verte). L'intervention sera fonction de l'état du développement des bourgeons qui est très irrégulier. Dans les vignes très attaquées une seconde application 8 à 10 jours après la première peut devenir nécessaire pour protéger les organes retardataires.

De nombreuses spécialités ont été reconnues comme efficaces contre cette maladie. Les produits du type dichlofluanide, folpel, captafol + folpel, métirame de zinc, propinèbe, et surtout mancozèbe sont plus spécialement recommandés.

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

MONILIA :

Bien que la nouaison de nombreuses variétés d'abricotiers et de pêchers soit effectuée, la protection doit être cependant maintenue contre le Monilia.

OIDIUM :

Maintenir la protection sur les variétés sensibles (abricotiers, pêchers, nectariniers).

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

OIDIUM du POMMIER - TAVELURE du POIRIER et du POMMIER

La protection doit être renouvelée dans les vergers de toute urgence. Une première application a déjà été préconisée le 23 mars. L'état végétatif actuel rend les pommiers et les poiriers très réceptifs aux attaques du champignon.

Les soufres micronisés mouillables assument une protection efficace vis-à-vis de l'Oïdium et une autre non négligeable à l'égard de la Tavelure. Ces produits ne favorisent pas le Russeting. Parmi les substances anti-tavelure n'endommageant pas l'épiderme délicat des Golden Delicious il est possible de citer les spécialités à base de captane, de mancozèbe, de folpel, de propinèbe. Leur usage s'impose pour cette variété durant la période de grande sensibilité comprenant les 6 semaines qui suivent le début de la floraison. A défaut ajouter à la bouillie un produit désensibilisant comme un soufre, ou les spécialités Golclair, Epargol.

P386/.

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : J.Thiault   Nº d'inscription P.P 531 A.D

SESIE du POMMIER

Le traitement complémentaire doit être effectué dans les vergers menacés avant floraison, à l'aide d'un traitement a base de dichlorvos à forte dose. Pour éviter tout accident phytotoxique et pour obtenir une efficacité correcte, nous recommandons de traiter à la lance les troncs et les charpentières. S'abstenir durant la floraison.

FRAISIER

Une 2ème application est conseillée contre le Botrytis à l'aide d'un des produits cités dans le bulletin du 5 mars.

TOUTES CULTURES

PROTECTION des ABEILLES

Les traitements effectués à l'aide de produits "présumés dangereux pour les abeilles" sont interdits, quel que soit l'appareil utilisé.

1°/ sur arbres fruitiers, ainsi que sur toute cultur visitée par les abeilles pendant la floraison.

2°/ sur arbres forestiers ou d'alignement pendant la formation de miellat, consécutive aux attaques de pucerons.

3°/ sur céréales pendant la formation de miellat inhérente aux attaques de pucerons entre épiaison et récolte.

Rappelons que les plantes en fleurs se trouvant dans les vergers doivent être fauchées ou détruites avant traitement.

La liste des insecticides et acaricides classés comme non dangereux pour les abeilles est la suivante :

amitraze - bacillus thuringiensis - binapacryl - bromophos méthyl - bromopropylate - chinomethionate - cyhexatin - dialiphos - dicofol - diethion - diflubenzuron - endosulfan - fenbutatin oxyde - phosalone - pirimicarbe - pyrethrines synergisées - rotenone - tetrasul toxaphène et polychlorocamphane - tétradifon.

Soulignons qu'il est préférable de ne pas effectuer ces traitements même avec les spécialités ci-dessus pendant les heures de butinage des abeilles.

l'INGENIEUR en CHEF d'AGRONOMIE
CHEF de CIRCONSCRIPTION,

V. LAGAUDE

Tirage du 7 Avril 1981 - 1100 exemplaires